

> OFFRE D'EMPLOI

- Jardinier remplaçant en Zone d'Activité de Chesnes – (CDD de 1 à 3 mois)

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
21/04/2021

Référence :
13606

Direction :
Voirie, Espaces publics, Eclairage
Public

CDD de 1 à 3 mois

Lieu de Travail :
Centre technique Le Léman 38090
VILLEFONTAINE

Horaires :
Temps complet
Base hebdomadaire de 35h

Spécificités du poste :
Horaire de 7h à 14h10
Permis B, E et C obligatoire

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence 13606
Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex
Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 108 700 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, La direction Espaces publics, Voirie et Eclairage Public a pour mission la gestion du patrimoine des voiries communautaires (350 km), de l'éclairage public (réseaux et 18 500 points lumineux), des feux tricolores (60 carrefours à feux), et des espaces verts en élaborant et mettant en œuvre les programmes de travaux d'investissement.

Le service espaces verts intégré au Centre Technique Communautaire assure l'entretien et l'aménagement des espaces verts communautaires.

Ainsi, rattaché au responsable du secteur de la Zone d'Activité de Chesnes, vous serez chargé de l'entretien des espaces verts communautaires, notamment sur le territoire de la Zone d'Activités Economiques de Chesnes.

Dans ce cadre, vos activités seront :

- Réaliser quotidiennement des chantiers d'entretien en tenant compte des exigences de la gestion différenciée des espaces verts
- Utiliser le matériel espaces verts et agricole (tondeuse autoportée, débroussaileuse, souffleur à feuilles, taille-haie, tronçonneuse, broyeur de branches, outillage à main)
- Réaliser des petits aménagements paysagers
- Assurer la traçabilité des opérations (remplir les fiches d'heures...)
- Alerter son responsable des risques (arbres à risques, ambrosie, accidents...), des dysfonctionnements et des anomalies
- Entretien et effectuer la maintenance de 1^{er} niveau des matériels
- Participer au ramassage des papiers, dépôts sauvages et autres déchets

Savoir et savoir-faire :

- Connaissances attendues équivalentes à un diplôme de niveau V dans les domaines paysagisme, botanique, gestion différenciée des espaces, taille d'arbustes et arbres,
 - Réglementation en matière de sécurité et liée à l'utilisation des matériels thermiques et électriques
 - Notions en balisage de voirie
 - Tondre les pelouses avec différents types de tondeuses
 - Maîtriser les techniques de débroussaillage des espaces en herbe et en friche avec du matériel thermique et électrique
 - Maîtriser l'utilisation des broyeurs de branches thermiques
 - Maîtriser les techniques de taille d'arbres, d'arbustes et de haies avec du matériel thermique et électrique
 - Connaître le rôle de l'homme de pied pour les opérations d'élagage
 - Désherber les espaces avec de l'outillage à mains
 - Pailler des massifs
 - Réaliser des petits aménagements paysagers
 - Appliquer les produits de traitement des végétaux dans le respect des principes de la lutte biologique intégrée
 - Maîtriser le fonctionnement et l'entretien des outils et matériels techniques
 - Appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser les techniques de gestes et postures

Savoir être :

- Sens du travail d'équipe
- Réactivité, dynamisme
- Esprit d'initiative et autonomie
- Savoir rendre compte
- Sens du service public

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP
- **Autres avantages** : Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'information sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh